

TARIFS DE L'HEBERGEMENT EN LONG SEJOUR DES LE 1ER JANVIER 2020

I A charge des résidents et/ou des régimes sociaux	Beau-Site	Montbrillant	Coteau-Muraz
- Prix de pension journalier de base (SOHO)	163.75	160.90	162.95
- Entretien immobilier	6.15	4.30	8.00
- Charges mobilières	3.50	3.50	3.50
- Participation au coût des soins	23.00	23.00	23.00
Total facturé au résident (qui peut obtenir une participation du service des PC si bénéficiaire)	196.40	191.70	197.45
II Soins facturés à votre caisse-maladie , selon la mesure individuelle du degré de dépendance selon l'évaluation "PLAISIR"	Forfait journalier de 9.60 à 115.20		
III Pour les bénéficiaires d'une allocation pour impotent , le supplément correspondant est facturé selon le degré déterminé	par mois	par jour	
- degré d'impotence 1/3	0.00	0.00	
- degré d'impotence 2/3	593.00	19.75	
- degré d'impotence 3/3	948.00	31.60	
IV Prestations supplémentaires à choix			
- Chambre individuelle selon le niveau de confort	jusqu'à 20.00 par jour		
- Taxe mensuelle de location d'appareil téléphonique	20.00 par mois		
- Communications téléphoniques	selon consommation		
- Raccordement et accès à Internet, selon offres de Cablecom du moment	de 5.00 à 100.00 par mois		
- TV abonnement au câble Sitel	20.00 par mois		
V Résidents fiscalement non vaudois			
- Prix de pension journalier de base (SOHO)	196.40	191.70	197.45
- Forfait soins	PLAISIR	PLAISIR	PLAISIR
- Financement résiduel cantonal	PLAISIR	PLAISIR	PLAISIR

Pour tout autre renseignement d'ordre administratif, vous pouvez prendre contact avec le bureau de la **gestion clientèle**
 au **021.989.53.54** (du lundi au jeudi midi, heures de bureau)